L'HÔTEL DES REINES DE FRANCE ISABEAU DE BAVIÈRE ET MARIE D'ANJOU DE 1386 À 1463

PAR

Agnès POUILLON

SOURCES

Les archives de l'ancienne Chambre des comptes ont fourni l'essentiel de la documentation : comptes, liasses d'acquits qui y étaient joints, documents émanés de la chancellerie royale et enregistrés dans les Mémoriaux. Ces archives ont été dispersées : la plupart des comptes sont classés dans la série KK des Archives nationales; quelques-uns se trouvent dans le fonds français de la Bibliothèque nationale.

Les acquits doivent être recherchés dans les différentes collections de la Bibliothèque nationale : «Clairambault » et «Pièces originales » essentiellement.

INTRODUCTION

Isabeau de Bavière épousa Charles VI à Amiens en juillet 1386 : ce mariage, préconisé par le duc de Bourgogne, répondait au désir de Charles V d'une alliance allemande pour son fils. La vie de la reine s'écoula au milieu des rivalités croissantes des princes de Bourgogne et d'Orléans. La guerre qui durait depuis longtemps, avec ses horreurs et la misère qu'elle entraînait pour l'ensemble du royaume, développait par contrecoup un luxe effrené dans les cours princières. Les ambitions politiques des princes s'exacerbaient du fait de la folie du roi, et le personnage d'Isabeau constituait dans leur jeu un atout essentiel, à partir du moment où le gouvernement fut entre ses mains.

Marie d'Anjou avait été fiancée en décembre 1413 au dernier fils de Charles VI, Charles, comte de Ponthieu, devenu dauphin à la suite de la mort de ses deux frères aînés.

L'objet de cette étude a été d'étudier « l'hôtel », c'est-à-dire le cadre habituel dans lequel vécut à cette époque la royauté, et spécialement l'hôtel des reines et des enfants de France.

CHAPITRE PREMIER

LES SERVICES FINANCIERS ET LES PIÈCES COMPTABLES

Les finances étant le moteur essentiel de toute institution, il nous a semblé important d'expliquer au début le fonctionnement des caisses de l'hôtel. Il n'en existait au XIII^e siècle qu'une seule; avec l'accroissement des dépenses au XIV^e siècle, elle se scinda en plusieurs institutions indépendantes. Ainsi Isabeau obtint création, en 1393, d'une « argenterie », séparée de celle du roi, pour elle et ses enfants (l'argenterie s'étant elle-même détachée de la chambre, qui relevait de la caisse de la Chambre aux deniers).

La comptabilité reposait en fait sur un seul clerc, notaire et secrétaire du roi. Après serment devant la Chambre des comptes et moyennant une caution, il était libre de gérer la sortie des dépenses; il recevait les deniers par lettre de mandement du roi ou de la reine; il était contrôlé par les maîtres de la Chambre des comptes qui, à la fin de son mandat, lui donnaient son quitus.

CHAPITRE II

LES FINANCES DE L'HÔTEL

Assurer les dépenses des hôtels semble avoir causé le même souci à la monarchie qu'assurer les dépenses de guerre. Comme les revenus du domaine n'y pouvaient suffire, il fallait détourner au profit des premières une partie des « aides ordonnées pour la guerre ». Ce fut là l'essentiel des ressources attribuées par le roi, sans aucune régularité apparente.

La reine, d'autre part, possédait des ressources personnelles où elle pouvait puiser : biens patrimoniaux (en Bavière pour Isabeau, héritage aragonais pour Marie), dot, douaire, dont les deux reines, malgré la coutume, jouirent du vivant de leur conjoint, donations du roi, en terres ou autres revenus. Le tout constituait une importante richesse foncière.

CHAPITRE III

LA COMPAGNIE DE LA REINE ET LA DIRECTION DE L'HÔTEL

La reine avait autour d'elle, pour rehausser l'éclat et la dignité de sa personne, une compagnie d'honneur : chevaliers, dames, écuyers, demoiselles, enfants. Et, de même que l'écuyer pouvait gagner le titre de chevalier sur les champs de bataille, la demoiselle pouvait obtenir le rang de dame : la première dame, continuellement au service de la reine, représentait le plus haut degré de cette hiérarchie.

Mais toute fonction honorifique s'accompagnait d'une fonction réelle : un chevalier était maître d'hôtel; de même, un écuyer était chef de l'un des six offices, et pouvait gagner, avec le titre de chevalier, la fonction de maître d'hôtel. Une dame recevait le gouvernement des enfants de France, les demoiselles occupaient les fonctions de femme de chambre.

L'apposition du sceau de la reine était remise aux mains de son chancelier et de ses secrétaires, qui la suivaient dans tous ses déplacements. Le sceau d'Isabeau la représente debout avec un sceptre, celui de Marie porte ses armes.

CHAPITRE IV

LA CHAPELLE

La royauté jouissait de privilèges accordés par le Saint-Siège. La « chapelle » accompagnait la reine. Son confesseur seul pouvait administrer les sacrements à la souveraine et aux membres de son hôtel. Les chapelains devaient assurer la célébration des offices dans les chapelles des demeures royales, où la reine faisait aménager des oratoires. Le premier chapelain était en même temps aumônier, chargé par conséquent de gérer les libéralités de la reine.

CHAPITRE V

LES DEMEURES ET LES DÉPLACEMENTS

Les palais royaux de Paris ou d'Ile-de-France que Charles V avait fait rénover (Louvre ou château de Vincennes) ou avait créés (enclos de jardins et d'hôtels qui constituait l'hôtel Saint-Pol) semblent ne plus correspondre au désir de la reine Isabeau : elle préférait les demeures particulières données par le roi ou acquises de ses propres deniers (hôtel Barbette, Saint-Ouen, Val-la-Reine, Corbeil, Melun). Elle se déplaçait continuellement de château en château.

Avec la reine Marie d'Anjou, la cour abandonna l'Ile-de-France envahie par les Anglais, pour les bords de la Loire. A Chinon, Marie était chez elle dans le logis que Charles VII avait fait construire. A Mehun-sur-Yèvre, dans le château construit par Jean duc de Berry, elle était chez le roi. Toute la cour suivait, les personnes comme les bagages, meubles, tapisseries, coffres, avec des chariots, litières.

CHAPITRE VI

LA CHAMBRE

Tous les corps de métiers se rapportant aux vêtements se trouvaient représentés à la cour de la reine. L'artisan attaché à la reine faisait partie de la corporation de son métier, mais il ne pouvait pas travailler pour autrui.

Le luxe dans les étoffes de laine ou de soie, brodées d'or et d'argent, garnies de fourrures, était très grand à la cour d'Isabeau. Il y avait une plus grande sobriété à la cour de Marie, mais les accessoires (chapeaux, gants, ceintures) étaient loin d'être négligés.

Le travail de l'orfèvre consistait moins dans la confection de bijoux que dans la réparation de la vaisselle d'or et d'argent. On notera la somptuosité des cadeaux du 1^{er} ianvier.

L'« atour » de la reine était confié à sa femme de chambre. Un médecin s'occupait de sa santé.

CHAPITRE VII

LA TABLE

La table était remarquable par le luxe de la vaisselle d'or et d'argent, rehaussée de pierreries ou de substances rares comme le madre, par le raffinement du linge de table « de fine toile de Reims » ou de toile « à l'œuvre de Venise ».

Les vins « françois », de Beaune, de Saint-Pourçain ou des bords de la Loire chatoyaient dans le cristal des hanaps. Les fruits étaient placés sur des

plateaux d'argent dorés.

Un nombreux personnel réparti en plusieurs services accueillait les provisions et préparait les mets. Les fournitures de l'hôtel étaient assurées par le « droit de prise » sur les habitants et par les produits du domaine royal (vins, blé, lapins de garenne...).

Les pauvres n'étaient pas oubliés : une partie du pain et du vin leur était

réservée.

CHAPITRE VIII

L'ÉCURIE ET LA VÉNERIE

La grande écurie de la reine Isabeau avec ses destriers, ses palefrois, ses

haquenées et sa livrée éclatante constituait un service important.

Le séjour du Pont-de-Charenton, sur l'emplacement d'un fort capétien devenu relais de chasse, avait été affecté à l'écurie royale depuis le milieu du xive siècle. Isabeau fixa ensuite le service de ses écuries près de l'hôtel Saint-Pol.

Les chevaux, achetés à la foire de Compiègne ou du Lendit par le maître Robert de Pont-Audemer, étaient conduits à Charenton. L'écuyer de Marie, Hance de Framberguet, était un Allemand venu en France à la suite d'Isabeau.

La chasse avait aussi une place notable, surtout sous Marie d'Anjou.

CHAPITRE IX

LES ENFANTS DE FRANCE

Le gouvernement du dauphin, d'abord confié à la reine, passait ensuite entre les mains du roi, qui lui affectait des revenus et un hôtel particulier. Une dauphine, à son arrivée à la cour de France, était aussi pourvue d'un hôtel personnel.

Par contre, les autres enfants de France, même s'ils avaient plusieurs personnes à leur service, n'étaient pas séparés de la reine, jusqu'au moment où,

par fiançailles ou mariage, ils partaient vers une cour étrangère.

CHAPITRE X

LES FUNÉRAILLES

Isabeau de Bavière mourut le 29 septembre 1435 et fut enterrée à Saint-Denis, nécropole des rois de France, après un service solennel à Notre-Dame de Paris.

Marie d'Anjou décéda à l'abbaye des Châtelliers, en revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Un tombeau contenant ses entrailles fut élevé dans l'abbaye, tandis que son corps fut inhumé à Saint-Denis.

CONCLUSION

L'hôtel des reines et des enfants de France, qui avait été institué par des ordonnances de Philippe IV, Philippe VI, semble évidemment conserver, à la fin du xive et au xve siècle, certains de ses caractères antérieurs : il reste, en particulier, itinérant. Mais l'importance de l'hôtel augmente considérablement pendant cette période : accroissement des dépenses et du personnel, dédoublement des caisses et des différents services.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extraits des comptes de l'hôtel de la reine.

CHAPITICS

The solution of the solution o

goiza.33740.

A REPORT OF THE PARTY OF THE PA

June 1 in Helpflate, series 4 st. 104

Jan 2

17 map 2.4 0 v/100 600